

# NOUVEL HAY MAGAZINE

## SANS FRONTIÈRES

### Mais où est donc Or ....?



16% des Français possèdent des pièces d'or (Napoléons , Souverains) et des lingots.

C'est un bas de laine de 3000 tonnes, plus de 100 milliards d'euros au cours actuel

La première classe d'âge qui détient le plus d'or d'investissement est celle des 25-34 ans, devant les plus de 65 ans .

Donc " les plus jeunes et les seniors, les deux catégories les plus vulnérables de

notre société», écrit le président d'AuCoffre.com, dans une lettre ouverte à Richard Ferrand, président du groupe parlementaire LREM à l'Assemblée nationale.

80% de ceux qui ont de l'or l'ont eu, anonymement, par héritage familial et de la main à la main. Les autres 20% l'ont acheté. 73% le gardent précieusement (métal précieux) depuis plus de dix ans.

«Il semble évident que vous ne connaissez pas la nature exacte de ce que vous souhaitez taxer, et encore moins le profil social des gens que vous allez pénaliser en réalité», écrit le président d'AuCoffre.com à Richard Ferrand.

«L'or concerne bien plus de personnes que les quelque 350.000 Français qui payent l'ISF. Il est loin d'être un signe ostentatoire (de richesse ndlr», dit François de Lassus, directeur de CPoR devises.

L'or ne rapporte rien car il ne génère aucun intérêt mais est un actif très liquide, une assurance face aux aléas de la vie.

«L'or et l'argent ont toujours été, et sont encore, les premières épargnes populaires, celle que l'on garde pour les moments difficiles, celle que l'on cède à ses proches pour les aider à démarrer dans la vie ou pour faire face à un coup dur" ..

Il y a une taxe forfaitaire à la revente sur le total vendu (qu'il y ait eu une plus-value ou pas). La taxe est passée de 7,5% à 10,5% en 2014 (avec la CRDS). Si l'amendement voté mercredi est définitivement adopté, la taxe sera de 11,5% (avec la CRDS).

L'autre régime de taxation, (2006), est celui des plus-values à 34,5% et passera à 36,2% au 1er janvier 2018 (hausse de la CSG).

Plus avantageuse que la taxe forfaitaire, elle ne concerne que ceux qui sont capables de fournir un certificat justifiant du prix et de la date d'acquisition. Autrement dit, pas grand monde: 80% des détenteurs de pièces et lingots, passés de générations en générations, n'ont pas ce précieux certificat ou facture....

Quel que soit le régime choisi, il est jugé sévèrement par les professionnels de l'or. Non seulement cela devrait freiner la vente, & pousser les vendeurs d'or à aller chez les voisins européens pour éviter la taxe. Car des pays, comme la

Belgique, ne taxent pas l'or.

L'Allemagne ou le Luxembourg, le font à des taux moindres. «Ceux qui possèdent de l'or vont soit attendre des jours meilleurs, soit franchir les frontières européennes, soit vendre sur des réseaux parallèles.

La taxe forfaitaire rapporte à l'Etat entre 70 et 75 millions d'euros par an.

Ceci [face aux 3,2 milliards d'euros que feraient perdre la transformation de l'ISF en IFI...](#)

Pour récolter plus de recettes, les professionnels préconisent d'aligner le taux de la taxe forfaitaire sur la taxe bijoux, soit 6,5% (pour un montant supérieur à 5000 euros).

«Cela déclencherait la vente chez 8% des détenteurs d'or , au moins 5 milliards d'euros réinjectés dans l'économie» .

Ou encore «Une solution consisterait à exonérer de taxe forfaitaire tous les détenteurs d'or qui acceptent de placer la cession de leur vente sur un produit financier rémunérateur, permettant de financer l'économie réelle. Pourquoi pas imaginer un nouveau produit qui permettrait de financer le secteur agricole par exemple? Les classes moyennes et aisées serait les plus concernées. Il faut faire un test», propose François de Lassus.

«En augmentant la taxe sur les métaux précieux, vous ne vous attaquez pas aux signes extérieurs de richesse, vous pénalisez juste un peu plus ceux qui comptent sur leur modeste épargne en or ou en argent pour garder la tête hors de l'eau. En conservant cette augmentation dans votre amendement à la loi de finance 2018, vous proposez donc tout simplement une mesure anti-pauvres, car eux seuls ne pourront s'y soustraire», conclut Jean-François Faure.

En 2016 l'Allemagne a été la plus grande acheteuse d'or de la planète(1,4g par personne) devant la Chine (0,6g) et l'Inde (0,5g) .57% des Allemands investissent dans l'or pour protéger leurs placements.

sources : études Ipsos pour CPoR Devises, & OpinionWay pour AuCoffre.com ,